

# **Projet de thèse CIFRE Nantes Métropole Direction du Patrimoine et de l'Archéologie en collaboration avec le laboratoire Dicen-IdF (Université Paris Nanterre)**

## **Titre provisoire :**

### **Co-construction et valorisation numériques des patrimoines nantais : le cas de Nantes Patrimonia**

Depuis plusieurs années, Nantes Métropole, la Ville de Nantes et le Centre Communal d'Action Sociale de Nantes se sont engagés en leur qualité d'employeur, à favoriser l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes, en renforçant leurs actions dans les domaines de la découverte des métiers, de l'accueil de stagiaires, de la formation par alternance, de l'apprentissage.

Par ailleurs dans le cadre de la politique publique enseignement supérieur et recherche, Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont également pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des doctorants au sein des collectivités par le dispositif CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la recherche).

Les objectifs du dispositif CIFRE sont fondés sur la réciprocité des engagements :

→ Pour la collectivité, il permet de se doter d'une ressource humaine très performante, d'accéder aux ressources et compétences spécifiques de pointe grâce au partenariat avec les chercheurs français ou étrangers et d'augmenter son potentiel d'innovation en matière d'évolution de ses politiques publiques.

→ Pour le doctorant, il permet d'être placé dans des conditions d'emploi, d'avoir une première expérience professionnelle reconnue dans les milieux académiques et économiques, un travail de recherche pertinent à vocation fondamentale et appliquée, le bénéficie d'un double encadrement, au sein de la collectivité ainsi qu'au sein du laboratoire de recherche par le directeur de thèse, l'acquisition d'une bi-culturalité recherchée, des compétences transférables et d'une employabilité démontrée.

→ Pour le laboratoire de recherche, il permet de créer un partenariat solide avec la collectivité territoriale et de développer des pistes de recherche-action plus attentives aux besoins de la société et avec des retombées significatives d'un point de vue socio-politique et culturel.

## **1 – Le terrain d'expérimentation**

### **a - La Direction du Patrimoine et de l'Archéologie**

Nantes fait preuve depuis de nombreuses années d'un dynamisme économique, démographique et culturel soutenu et constant. Les grands projets d'aménagement urbain forgent l'image d'une métropole en pleine évolution, à la fois solidement ancrée dans son histoire et résolument tournée vers l'avenir.

Le patrimoine est une des composantes majeures de la personnalité de Nantes, de ses images durables. Il est au cœur du débat public. Il inscrit les évolutions de la ville dans une continuité historique, met en valeur une identité propre, tout en constituant un atout pour son attractivité et son rayonnement.

Dans ce contexte de développement accéléré, la prise en compte du patrimoine nantais dans toute sa richesse et sa diversité nécessitait une approche globale, adaptée et plus ouverte au dialogue citoyen.

C'est à ce titre que la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie (DPARC) a été créée en 2008 au sein de la Direction Générale à la cultures et arts dans la ville de la Ville de Nantes / Nantes Métropole. Ses missions couvrent aujourd'hui un spectre très large des champs du patrimoine : archéologie, architecture, patrimoines matériels et immatériels, mémoriels, archivistiques...

La DPARC s'est donnée pour vocation de collecter, conserver, valoriser, transmettre de la connaissance pour et avec les citoyens, autour du patrimoine d'aujourd'hui et de demain, pour donner sens au territoire.

Les grandes orientations de la politique publique « Patrimoine et Archéologie » s'inscrivent dans le projet global pour Nantes qui vise à concilier plusieurs dynamiques et impératifs :

- ceux de la densification, du renouvellement, du développement harmonieux de la ville, conjugués à ceux de la « qualité », notion qui fait toute sa place à la mise en valeur du patrimoine et des paysages urbains nantais,
- ceux de l'accessibilité à tous, de l'éducation et de la sensibilisation, de la création de nouveaux outils au service de la découverte et de l'appropriation du patrimoine,
- ceux du dialogue citoyen, de la co-construction et du partage des connaissances.
- ceux du rayonnement de Nantes et Nantes Métropole pour ses habitants et à travers le monde.

Ces orientations font partie intégrant de la politique culturelle et croisent de nombreuses autres politiques publiques transversales (cohésion sociale, cohérence territoriale, développement urbain, attractivité territoriale, dialogue citoyen, numérique).

## **b – Projet Nantes Patrimonia**

La mise en œuvre de la politique publique patrimoniale de la ville se concrétise à travers un document socle : le plan Patrimoine. Outre les axes d'intervention classiques autour de la « connaissance / préservation / conservation / valorisation », la prise en compte des droits culturels dans le domaine des patrimoines y tient une place importante.

Dans la lignée de la loi Notre (07/08/2015), de la loi Liberté Création Architecture Patrimoine (LCAP – 07/07/2016) et de la convention de Faro (adoptée par le Conseil de l'Europe le 20/10/2005), la DPARC se donne pour objectif d'améliorer l'accès de chacun et chacune au patrimoine, de favoriser la gestion durable du patrimoine et de promouvoir la gouvernance démocratique en replaçant le citoyen au cœur des préoccupations patrimoniales.

En réaffirmant le droit pour chacun d'exprimer ce qui fait patrimoine, la ville de Nantes, se donne pour ambition d'offrir des espaces d'expression et de valorisation, croisant les regards et les sensibilités des professionnels et des amateurs, des experts et des passionnés. Au-delà de l'enjeu patrimonial, ces espaces d'échange ont une forte dimension citoyenne et urbaine, car ils permettent de nourrir les débats sur la fabrique de la ville. Ils visent à rendre les Nantaises et les Nantais acteurs de la vie de leur ville, de leur quartier, par des sujets qui les rassemblent et leur ressemblent.

C'est dans ce sens que Mme Johanna Rolland, maire présidente de la ville de Nantes / Nantes Métropole, a annoncé, dans le cadre de son programme en 2015, la création d'un « wikipatrimoine » à la nantaise. Citoyens, associatifs et professionnels ont travaillé ensemble lors d'ateliers itératifs à la construction d'un outil, depuis la phase de recueil des besoins jusqu'à la production des maquettes du site.

Ce travail de co-construction s'est concrétisé par le lancement, en mai 2019, de la V1 de Nantes Patrimonia ([patrimonia.nantes.fr](http://patrimonia.nantes.fr)), plate-forme web ayant deux principaux objectifs :

- la découverte de l'histoire et des patrimoines nantais : par des actualités patrimoniales, des cartes interactives, une encyclopédie vivante axée autour de quatre grandes thématiques (architecture et urbanisme / géographie de la ville / société et culture / événements nantais)
- la contribution citoyenne : par de la prise de contact direct entre les contributeurs et l'équipe Nantes Patrimonia, par des services de contribution en ligne (disponibles en février 2021) sur les pages de l'encyclopédie (enrichir un article / laisser un témoignage / déposer une anecdote), par des appels à participation autour de thématiques définies

Aujourd'hui, environ 80 000 internautes ont visité Nantes Patrimonia et les 600 pages de contenus du site ont fait l'objet de plus de 280 000 vues.

En 2020, Nantes Patrimonia a été sélectionnée par la Commission européenne dans le catalogue de bonnes pratiques européennes "Cultural Heritage in action" portant sur le patrimoine. Elle fait partie du top 3 des meilleures candidatures (30 candidatures sélectionnées sur 123 reçues). Nantes a également été sélectionnée parmi ces 30 candidatures finalistes pour accueillir une des 12 visites d'études européennes pour faire découvrir le patrimoine nantais.

En suivant la phrase de la convention de Faro (2005) « *Toute personne, seule ou en commun, a le droit de bénéficier du patrimoine culturel et de contribuer à son enrichissement* », Nantes Patrimonia se veut être le reflet d'un terrain d'expérimentation. C'est pour cette raison que la plate-forme n'est pas qu'un site internet contributif, c'est aussi l'ambition de rendre visible le rôle des communautés gravitant autour des patrimoines. Le projet ne nie pas le rôle des experts mais doit coordonner tout en faisant la distinction entre les expertises issues de la société civile (conseil nantais du patrimoine), les expertises techniques ou scientifiques des professionnels de la direction ou d'autres institutions (DRAC, SRA, SRI, universités...) et les expertises d'usages ou des citoyens amateurs (Nantes Patrimonia). Ces différentes communautés sont toutes confrontées aujourd'hui aux questions de l'accès numérique aux données, à leur partage et réinterprétation.

## **2 – Objet de la thèse**

A travers ce projet CIFRE, la DPARC souhaite se rapprocher du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'étudier et prendre du recul sur les pratiques numériques en matière de participation, construction, transmission et appropriation des patrimoines sur le territoire nantais, national et international.

Ce projet naît également du constat de la nouvelle importance que les dynamiques participatives jouent dans le secteur culturel. Ces dernières années, le développement des technologies numériques a donné un nouvel essor à la figure de l'amateur (Flichy, 2010). Le web, d'abord avec les blogs et les autres outils web 2.0 et ensuite avec les réseaux sociaux et les plateformes collaboratives, a offert des nouveaux espaces d'édition (Barbe, 2006) dans lequel le pro-amateur (c'est-à-dire l'amateur qui mène sa passion à un niveau équivalent à celui des professionnels ; Leadbeater et Miller, 2004) peut trouver un terrain ouvert et démocratique sur lequel il peut s'exprimer et obtenir une reconnaissance aux côtés de l'expert officiellement chargé de la construction de la connaissance.

Face à cette nouvelle donne, les institutions culturelles ont porté un intérêt croissant à la création de démarches participatives et au rôle qu'y pourrait jouer le numérique dans leurs activités de médiation et valorisation. A ce titre, nous pouvons citer le rapport Chevretil-Desbiolles (2012), les journées professionnelles organisées par le ministère de la Culture en 2017 totalement dédiées à la participation et plus récemment le montage du réseau Particip-arc, visant à réunir équipes de recherche, professionnels de la culture et représentants de la société civile intéressés par les recherches culturelles participatives. La préoccupation des institutions culturelles est, non seulement de mieux comprendre ces phénomènes, mais surtout d'orienter l'énergie et l'enthousiasme des citoyens vers des initiatives de co-construction de savoirs autour des patrimoines.

Plusieurs travaux de recherche ont été réalisés pour étudier le rôle des technologies numériques, et notamment des dispositifs participatifs, dans des institutions culturelles comme les musées, les bibliothèques et les archives (Moirez, 2012 ; Vidal, 2010 ; Dufrene et al. 2013). Cependant, la recherche académique sur le rôle de ces dispositifs pour la valorisation et médiation des patrimoines des collectivités territoriales n'est pas encore suffisamment développée. En particulier, il n'y a pas encore une expertise scientifique et technique qui puisse permettre la diffusion de plateformes numériques comme moyen pour construire une approche collaborative de la construction des connaissances. Cependant, un certain nombre de plateformes contributives culturelles ont été lancées ces dernières années. Cela est par exemple le cas de la plateforme Nantes Patrimonia.

En prenant en compte ce contexte, deux problématiques principales ont été identifiées au sein de la Collectivité de Nantes Métropole en collaboration avec le laboratoire Dicen :

→ **Transmission, valorisation et médiation des patrimoines** : l'avantage des outils numériques ne consiste pas seulement dans la facilité de conservation et de sauvegarde des informations concernant les éléments patrimoniaux mais aussi dans les opportunités qu'ils offrent pour accéder à ces informations et les valoriser.

Quel est l'impact réel du numérique pour la valorisation du patrimoine ? En quoi les nouvelles technologies participent-elles à la compréhension d'un site patrimonial ? L'apport du numérique a-t-il modifié le rapport direct aux objets patrimoniaux ? Quels sont les défis auxquels les projets de valorisation numérique du patrimoine sont confrontés ? Quelle méthodologie pour l'accompagnement durable de la gestion des connaissances et la valorisation du patrimoine ?

→ **Numérique, participation et contribution** : les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) semblent offrir des solutions numériques innovantes pour faciliter l'engagement des communautés dans la définition de leur patrimoine. Des expérimentations sont en cours, notamment au sein de la DPARC, mais elles rencontrent plusieurs obstacles techniques, sociaux et éthiques. Le statut des connaissances produites dans le cadre de ces expérimentations

Comment convaincre les communautés d'utiliser ces nouvelles plateformes ? Quelles sont les solutions techniques les plus adéquates ? Quels usages des médias sociaux dans une démarche institutionnelle de protection du patrimoine ? De quelle façon parle-t-on de patrimoine dans ces médias ? De quelle façon les dispositifs numériques participatifs réinterrogent la perception de ce qui fait patrimoine commun ? Quelle évaluation de ces dispositifs participatifs et contributifs ?

A la frontière des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences de l'Information et de la Communication et des Sciences du Numérique, cette thèse doit permettre d'appréhender l'apport du numérique en contexte de politique publique patrimoniale. C'est bien le processus de patrimonialisation et de fait la fabrique de la ville qui devront être évalués à l'aune de l'évolution des pratiques, fortement liées au développement du numérique d'une part (outils, données, usages, réseaux...), mais aussi des contextes sociaux – culturels (prise en compte des droits culturels, place de l'action publique face aux usages des citoyens) d'autre part.

Par ailleurs cette recherche intervient dans un contexte de crise et par conséquent de phénomènes de transitions sociétales importants, dont les premiers enseignements montrent combien les pratiques culturelles restent fragiles, révèlent ou amplifient les inégalités voire accentuent des fractures sociales mais en même temps révèlent de nouvelles solidarités ou appétences des communautés à s'adapter collectivement. Les pratiques numériques dans l'univers de la culture et des patrimoines, que soit dans l'offre comme dans la demande, ont considérablement évoluées en quelques mois. Cette situation de crise est un cadre dans lequel s'effectuera cette recherche. Quel impact durable cela génère ou pas dans les pratiques des communautés engagées dans le travail sur les patrimoines ?

Le doctorant aura ainsi à mener une recherche-action évaluative et prospective au sein de la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie.

La réussite de la thèse résidera dans la capacité du doctorant à :

- s'intégrer et participer à l'activité de la Direction afin d'appréhender les différents enjeux métiers
- prendre du recul et apporter une vision critique des outils, pratiques et usages numériques
- être observateur mais surtout prescripteur de nouveaux modes de faire
- porter et conduire des projets numériques nouveaux ou de refonte
- savoir apporter une expertise scientifique en sciences de l'information et de la communication dans les activités de la Direction

## Références bibliographiques

- Allard L. (1999), « L'amateur: une figure de la modernité esthétique », *Communications*, n°. 68, p. 9-31.
- Barbe. L. (2006), Wikipédia et Agoravox, de nouveaux modèles éditoriaux ?, *Document numérique et société*, Sep 2006, France. ADBS, p.50-65.
- Bonaccorsi J. et Croissant V. (2017), « L'énonciation culturelle vidée de l'institution ? Qualifier les figurations de l'autorité dans des sites web contributifs », *Communication & langages*, p. 67-82.
- Chevrefils-Desbiolles, A. (2012), *L'amateur dans le domaine des arts plastiques : nouvelles pratiques à l'heure du web 2.0*, Rapport pour le ministère de la Culture.
- Donnat, O. (2011), « Pratiques culturelles, 1973-2008 Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales. Culture Études », *Politiques Publiques et Régulation*, 7(7).
- Dufrêne, B., Ihadjadene, M., Bruckmann, D. (2013), *Numérisation du patrimoine. Quelles médiations ? Quels accès ? Quelles cultures ?*, Éditions Hermann, coll. « Cultures numériques ».
- Flichy, P. (2010), *Le sacre de l'amateur*, Paris, Seuil.
- Houllier, F., & Merilhou-Goudard, J. B. (2016). *Les sciences participatives en France: Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations*. <http://www.sciences-participatives.com/Rapport>
- Istasse, M. (2017). Facebook et les amateurs de patrimoine: Participation, engagement et démocratie. *Réseaux*, 206,(6), 193-218. doi:10.3917/res.206.0193.
- Leadbeater, C. Millet, P. (2004), *The Pro-Am Revolution: How Enthusiasts are changing our Economy and Society*, Londres, Demos.
- Moirez, P. (2012). « Archives participatives », *Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux*. Éditions du Cercle de la librairie, p. 87–197.
- Ridge M. (2014), *Crowdsourcing of cultural heritage*, Surrey, Ashgate.
- Scopsi, C. et Besson, R. (2016) « La médiation des mémoires en ligne », *Les Cahiers du Numérique*, vol.12, n°3.
- Severo M. et Cachat S. (2016), *Patrimoine culturel immatériel et numérique*, Paris, L'Harmattan.
- Vidal, G. (2010). « Les musées et le Web 2.0 : approche méthodologique pour l'analyse des usages », dans F. Millerand ; S. Proulx et J. Rueff, *Web Social, mutations de la communication*, Québec : Presses universitaires du Québec, p. 145–158.